

Le 14 mars 2012

OBJET : Demande d'autorisation d'Hydro-Québec pour réaliser le projet de lecture à distance

Dossier de la Régie : R-3770-2011

Bonjour M. Théoret,

Après avoir pris connaissance des observations récentes faites par le Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec et déposées comme "observations" sur votre site internet (http://internet.regie-energie.qc.ca/Depot/Projets/111/Documents/R-3770-2011-D-0035-OBSERV-DOC-2012_03_12.PDF), je ne pouvais pas faire autrement que de vous écrire à nouveau pour vous faire connaître ma désolation et mon désarroi face à ces commentaires provenant du Ministère qui est supposé d'assurer la santé et sécurité de tous les citoyens du Québec.

Quelle arrogance de la part de quelques médecins du Québec qui parlent sans avoir même écouter et lu les recherches scientifiques ou études faites ailleurs au Canada et dans le monde entier qui établissent un lien causal entre les champs électromagnétiques et le développement de malaises et maladies. On ne fait que se cacher derrière les normes de Santé Canada, Industrie Canada et Mesures Canada qui sont bien au-dessus des normes établit ailleurs dans le monde.

Je ne commencerai pas à énumérer toutes les références ici car au départ, je ne suis pas une experte alors je me dois de me fier à des vrais experts soit des gens qui ont fait des recherches dans le domaine et qui savent de quoi ils parlent. Celui dont je juge le plus crédible et pertinent dans ses propos et ses recherches, c'est le Dr. Dominique Belpomme, oncologue en France. Je suis certaine qu'il serait intéressé à répondre à vos questions lors des audiences. Voici ses coordonnées : http://www.artac.info/fr/artac/consultations-du-pr-d-belpomme_000222.html. Je vous invite fortement à le contacter car il étudie depuis des années les effets des champs électromagnétiques sur la santé humaine. Il serait important d'avoir son point de vue sur le sujet en tant que spécialiste expert. Vous pourriez peut-être même envisagé à le faire venir au Québec pour témoigner aux audiences. Il vous aidera certainement à voir plus clair dans tout ce débat.

Il y a aussi Magda Havas de Toronto, une spécialiste en champs électromagnétiques qui pourrait aussi venir témoigner. <http://www.magdahavas.com/>
<http://www.magdahavas.com/category/electrosmog-exposure/smart-meters-electrosmog-exposure/>

En attendant, je vous invite à écouter et visionner les émissions de radio et télé suivantes dans lesquelles le Dr Belpomme parle de l'électrosensibilité.

<http://www.985fm.ca/national/nouvelles/khadir-veut-un-moratoire-sur-l-installation-des-co-121983.html>

Choisir l'entrevue avec Dr Belpomme et celle avec une personne électrosensible, Mme Kathya Heppell

<http://blogues.canoe.ca/mongrain/general/a-lemission-mercredi-25-janvier-2012/>

Je vous suggère aussi de consulter et visionner les vidéos de personnes électrosensibles du Québec en entrevue sur le site suivant (Véronique Riopel, Kathya Heppell, Gaétane Boucher, José Lévesque, Diane Gendron).

<http://www.cqlpe.ca/Videos.htm>

Il n'y a rien de plus important dans le moment dans l'étude de ce dossier que l'effet sur la santé des humains et de tout être vivant. De plus en plus de gens tombent malade depuis l'installation des nouveaux compteurs dans Villeray et ailleurs au Québec. Même les compteurs Itron dégagent des fréquences qui rendent les gens malades. Vous ne pouvez pas fermer les yeux et faire semblant que ça n'existe pas. Ces gens ont besoin de vous, il faut les croire et prendre leurs plaintes au sérieux.

Aussi, il ne faut pas oublier que 13166 personnes ont signées une pétition qui a été déposée à l'Assemblée nationale par Amir Khadir qui demandait un moratoire. Ce nombre n'est pas négligeable et vous devriez en tenir compte également. On rencontre encore des gens qui demandent si elles peuvent faire quelque chose pour "stopper" le déploiement massif des nouveaux compteurs et si elles peuvent encore signer une pétition. Il faut considérer toutes ces personnes inquiètes pour leurs santé en plus de l'aspect financier du au risque probable d'augmentation des factures d'électricité.

J'ai confiance en votre bonne foi et votre bon jugement pour stopper le projet de lecture à distance à cause de la façon dont Hydro-Québec veut le faire. Plusieurs autres options sécuritaires pourraient être envisagées, comme l'acheminement des données par moyen filaires au lieu d'utiliser la technologie sans fil, qui déjà envahit notre environnement de plus en plus à tous les jours. Malheureusement, Hydro-Québec ne semble pas vouloir écouter les québécois et répond "on doit aller de l'avant"....et ce au dépend de la santé humaine. C'est inacceptable et criminel!

Merci de prendre en considération ma demande au nom de tous ceux et celles qui souffrent déjà et pour ceux qui ne veulent pas en arriver là.

Linda MacCulloch
60. Rang 2 Sud
St-Narcisse, QC
G0X 2Y0